

Déclaration en matière de stratégie Erasmus pour la période 2016-2020

La Haute Ecole Lucia de Brouckère (HELDB) possède la Charte Universitaire Erasmus élargie. Elle participe au programme Erasmus et de coopération depuis de nombreuses années et s'est construit un solide partenariat international. Elle veille à en maintenir la qualité et à le développer encore au travers de contacts établis avec différents systèmes éducatifs internationaux.

Le partage de bonnes pratiques entre partenaires vise à augmenter la qualité de la pédagogie mise en œuvre. Le projet de développement d'activités de mobilité virtuelle en accroît l'impact positif sur un plus grand nombre.

La HELDB adhère pleinement aux objectifs du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie et met en place une politique d'échanges internationaux active tant pour les étudiants que pour le personnel académique et administratif. La promotion de l'internationalisation fait partie des axes prioritaires de la Haute Ecole Lucia de Brouckère.

A la HELDB, la modularisation des cours, l'utilisation des crédits ECTS, l'apprentissage des langues dans les formations (anglais, allemand, néerlandais et espagnol), sont quelques éléments démontrant la détermination à participer activement à la construction et à l'élargissement de l'Union européenne. Conscientiser les étudiants aux différences culturelles et à l'importance des langues étrangères améliore leur capacité d'adaptation aux enjeux du marché de l'emploi.

Pour donner de la visibilité aux programmes Erasmus, de nombreuses activités sont prévues : des activités socioculturelles, des séances d'informations, des échanges d'expériences (forums étudiants et forums personnel, journal interne), des valves réservées aux relations internationales dans chaque implantation. Le site internet (français et anglais) reprend tous les renseignements utiles ainsi que la Charte Erasmus et la Déclaration de stratégie.

Un coordinateur institutionnel assure la gestion globale de la mobilité tant des étudiants que du personnel (enseignant et administratif) en collaboration et en concertation avec les enseignants de stage dans chaque implantation. Chaque département, en lien avec la coordination institutionnelle, veille à développer ses réseaux de partenaires et à les faire fructifier en fonction des besoins locaux.

La HELDB organise de nombreuses activités: séances d'informations, Forum Mobilité étudiants et personnel, échanges d'expériences pour les étudiants out, séances d'accueil pour les étudiants in.

La HELDB dispose d'un site web et de valves réservées aux relations internationales où sont visibles la Charte Erasmus et la Déclaration de stratégie, de bureaux RI ouverts aux étudiants et au personnel, d'un livret info et d'un formulaire de candidature on-line pour les étudiants IN et OUT.

La Haute Ecole Lucia de Brouckère inscrit le combat contre toute forme de discrimination dans son projet pédagogique, social et culturel et s'est dotée des moyens pour le mener à bien. Convaincue que la diversité est une richesse pour tous, elle accueille en son sein tous les étudiants, membres du personnel administratif, ouvrier et enseignant sans aucune distinction de race, de culture, de genre ou de religion.

Afin d'assurer la qualité des activités de mobilité, la HELDB:

- applique le système ECTS dans toutes les sections,
- actualise régulièrement les cursus académiques pour mieux répondre aux exigences du monde du travail
- réalise des fiches de cours FR
- actualise régulièrement le site web
- utilise des formulaires de candidature, des contrats bourses, des contrats d'études, des relevés de notes garantissant à l'étudiant mobile la pleine reconnaissance académique de la période d'études à l'étranger
- utilise l'Europass
- diffuse des expériences de mobilité sur le site web

Pour les étudiants sortants, la HELDB :

- organise des séances d'information (aspects administratifs, pédagogiques, juridiques, financiers et culturels)
- informe sur les partenaires et les activités de mobilité par les valves des relations internationales et le site web
- octroie une aide financière supplémentaire aux étudiants sur base d'une enquête sociale
- contracte une assurance pour les étudiants en mobilité
- organise un débriefing pour évaluer les points forts et faibles de l'expérience après la mobilité

Pour les étudiants et le personnel entrants, la HELDB :

- communique les informations via le site web
- accueille l'étudiant/personnel dès son arrivée pour favoriser l'intégration dans la culture locale et l'apprentissage du français (visite du département, rencontre avec d'autres étudiants/personnel)
- aide à la recherche d'un logement adapté aux besoins
- organise des activités socioculturelles
- offre la possibilité d'améliorer ses compétences linguistiques

Pour le personnel, la HELDB :

- organise des séances d'informations
- fournit une assistance pratique (voyage, hébergement, programme)
- octroie un budget complémentaire (pour autant que les moyens financiers le permettent) si les subsides Erasmus sont insuffisants
- diffuse les expériences de mobilité dans la Newsletter de la HELDB

La HELDB respecte « L'engagement envers la qualité » du programme Erasmus. Pour tous les étudiants qui effectuent une mobilité stage, la Haute Ecole prévoit une préparation pédagogique, culturelle, juridique, administrative et personnelle et envisage le besoin d e préparation linguistique. L'ensemble de ces démarches permet d'adapter au mieux la mobilité au parcours d'apprentissage de l'étudiant.

La HELDB, l'établissement d'accueil et les étudiants sont liés par un contrat de stage. Ce contrat définit les objectifs de la mobilité et les obligations des partenaires. Il indique clairement la durée et le programme du stage, le financement, les échéances de paiement, le suivi et le contrôle du projet. Il inclut également un programme détaillé des activités, de suivi, d'évaluation et de validation des compétences.

La qualité du stage est garantie par la désignation d'une personne de référence dans le pays d'accueil et dans le pays d'envoi afin de permettre à l'étudiant de s'intégrer au mieux dans son nouvel environnement et d'assurer un suivi pédagogique. Ces personnes se trouvent dans l'entourage immédiat de l'étudiant et communiquent entre elles de façon permanente.

L'expérience de mobilité du bénéficiaire est valorisée, validée et évaluée soit par l'établissement d'envoi, soit par l'établissement d'accueil. Au retour de l'étudiant, un débriefing permet d'identifier les réussites et de remédier aux difficultés rencontrées. Le stage fait partie intégrante du programme de cours et les notes attribuées figurent sur le bulletin de notes de l'étudiant.

Par ailleurs, le supplément au diplôme délivré au terme de chaque cursus améliore la transparence internationale et facilite la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications.